Sondage sur l'emploi des diplômés récemment certifiés : 2015

Sommaire

Objectif du sondage : Ce sondage examine le taux d'emploi des professionnels de laboratoire médical qui ont réussi l'examen de certification de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) au cours d'une année donnée. Les renseignements sur l'emploi mettent l'accent sur l'expérience du diplômé un an après sa certification et le cheminement suivi pour y parvenir, ainsi que les barrières et les facilitateurs. Le sondage donne une indication des besoins du marché du travail pour les professionnels, et il fournit des informations précieuses pour les programmes de formation et les étudiants qui songent à entrer dans la profession.

Participants : Ce rapport d'analyse comprend les techniciens/adjoints de laboratoire médical (ALM) et les technologistes de laboratoire médical (TLM généralistes, généticiens cliniques et cytotechnologistes) qui ont réussi leur examen de certification de la SCSLM en 2015 (février, juin et octobre). Les taux d'emploi ont été enregistrés pendant un an suivant cette période en 2016. Dans l'ensemble, 203 diplômés ont répondu au sondage de 2015, soit un taux de participation de 18 % (203/1 159). On a exclu 17 sondages, ce qui signifie une valeur N de 186 aux fins de l'analyse (ALM = 42 %, 78/186; TLM = 58 %, 108/186).

Méthodologie : Le sondage a été administré par SurveyMonkey au cours d'une période de trois semaines en mars 2017.

Résultats : Dans l'ensemble, 55 % des TLM ont trouvé un emploi à leur niveau de certification dans les trois mois suivant leur réussite d'examen, et 71 % en six mois. La plupart des TLM ont indiqué que leur poste (ou l'un de leurs postes) a été situé en milieu hospitalier ou dans un laboratoire privé ou clinique. Globalement, 42 % des ALM ont été employés à leur niveau de certification dans les trois mois de la date d'examen, et 59 % en six mois, soit des taux inférieurs à ceux des TLM dans les deux périodes de référence.

La grande majorité des diplômés cherchent à obtenir des postes permanents à temps plein dans l'année suivant la certification. Les participants TLM ont réussi à accomplir cet objectif 47 % du temps, ce qui est moins élevé que les résultats de 2014, soit 63 %. Les ALM ont eu plus tendance par rapport aux TLM à travailler dans des postes non permanents et à temps partiel ou occasionnel. Les TLM ont été attirés à leurs emplois courants principalement à cause de l'emplacement, de l'état à temps plein et du type de travail effectué. Les ALM ont plutôt mis l'accent sur l'emplacement, l'occasion d'acquérir ou de développer des compétences et le salaire.

Les questions traitant sur la satisfaction d'emploi ont généralement démontré que les TLM ont été plus susceptibles d'être satisfaits que leurs homologues ALM. Cependant, après

avoir combiné les sous-groupes professionnels, on a remarqué un niveau élevé de satisfaction globale. Les ALM ont indiqué une amélioration supérieure des résultats positifs de satisfaction entre 2014 et 2015 par rapport aux TLM.

Conclusion : En général, les ALM et les TLM continuent de se procurer des emplois en temps opportun suite à l'obtention des diplômes. Même si les postes initiaux ne sont pas permanents à temps plein, les deux groupes sont généralement ouverts à l'état actuel du marché du travail et ils ont indiqué un niveau de satisfaction relativement élevé quant à leur profession.